



**L'ÉQUIPE MUNICIPALE  
&  
VOUS**

**Dosch'Rosson Infos**

**Rédactrice : Vanessa Carette -Obry**

**Octobre 2021**

## **SOMMAIRE**

- **Vie Municipale**
  - Rencontre avec les Sapeurs-Pompiers
  - Opération Écologie citoyenne !
  - Réunion publique : Retour sur l'enquête des habitants
  - Panneau Pocket
  - 14 Juillet et remise de grades au Sapeurs-Pompiers Volontaires
  - Résidences d'Architectes de juillet et septembre : Quel projet pour notre village ?
  - Course du Coeur
- **Connaissez-vous le Souvenir Français ?**
- **Focus sur l'Ecurie de la Foret d'Orient**
- **Compte rendu du Conseil Municipal**
- **Infos Diverses**
- **Etat Civil**
- **Agenda**

## RENCONTRE AVEC LES POMPIERS DE DOSCHES



Ce dimanche 7 Mars, une délégation du Conseil Municipal est allée à la rencontre des Pompiers du C.P.I (Centre de Première Intervention) de Dosches. L'objectif étant d'entendre leurs attentes dans le cadre du projet de construction de locaux communaux.

Cette réunion de concertation s'est donc tenue en fin de matinée après la manœuvre qui se déroule traditionnellement chaque premier dimanche du mois.

Le Chef de Corps Loïc Morcrette nous a dans un premier temps présenté le fonctionnement du C.P.I afin que nous puissions prendre la mesure de l'engagement d'un Sapeur-Pompier Volontaire qui nécessite une formation de 100h pour être opérationnel sur les différents types de missions :

- Secours à la personne
- Secours routier
- L'incendie
- Les interventions diverses (inondation, tempête, nid de guêpes, sécurisation de la voie publique, intervention animalière ...)

A ce titre, il nous précise que les interventions de nid guêpes restent gratuites grâce à la présence de ce centre communal (= local) et deviennent payantes dès lors que le centre départemental ou une entreprise privée se déplace.

Le C.P.I. de Dosches réunit actuellement 10 pompiers volontaires et comptabilise une vingtaine d'interventions par an en moyenne.

### Présentation du C.P.I de Dosches :

- Chef de Corps : Loïc Morcrette, Adjudant
- Adjoint : Valéry Adam, Caporal-Chef
- Premières Classes : Mathieu Chaume, Geoffrey Gehin, Pascal Godard, Christophe Warnier, Bastien Couvreur, Cyrille Dufour-Callué
- 2 jeunes recrues : Elisa Godard et Léo Morcrette, qui viennent de terminer leur formation et recevront prochainement leur grade de Première Classe (cf. photos festivités du 14 juillet)
- Responsable de la sécurité de la commune : Jean-François Chaume, Maire.

**« Il est ici rappelé que tout habitant de la commune ou propriétaire foncier peut s'engager comme Sapeur-Pompier Volontaire au CPI dès l'âge de 16 ans (avec une autorisation parentale) jusqu'à 55 ans.**

**A savoir : une formation complémentaire peut également permettre d'intégrer le corps départemental. On compte sur vous pour pérenniser ce centre de proximité ! »**

Le mode de fonctionnement des Sapeurs-Pompiers dans l'Aube est remarquable par sa singularité au niveau national, en devenant exemplaire grâce en partie aux CPI, avec un maillage de 800 pompiers pour 100000 habitants contre 350 en moyenne en France.

Les CPI véhiculent les valeurs des Sapeurs-Pompiers pour en faire de véritables viviers dans le but de pérenniser l'efficacité de nos secours organisés. Ce dispositif complète celui du corps départemental.

Grâce à son ancrage au sein de la commune, le C.P.I. peut donc intervenir rapidement sur un sinistre quel qu'il soit, afin d'apporter les premiers secours.

L'Amicale des Pompiers de Dosches est une entité en marge du CPI qui est quant à elle basée sur l'opérationnel. Elle est composée à l'instar d'une association d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et des Membres Actifs, le tout régi par un statut et en quelques points de :

- Regrouper pour l'exercice de leurs missions, en se prêtant un mutuel appui
- Promouvoir l'image des sapeurs-pompiers
- Resserrer par des liens amicaux les sentiments de fraternité de tous ses membres
- D'organiser des excursions, des fêtes champêtres ou en salles
- Réceptionner des collègues en visite dans notre village
- D'offrir un cadeau de départ aux membres faisant valoir leur droit à la retraite
- Gérer le foyer mis en place au centre
- Organiser les loisirs
- Encourager et de favoriser toute action dans tout domaine permettant de faire connaître et d'améliorer le savoir-faire des sapeurs-pompiers
- Participer à l'activité de l'Union Départementale dans le respect des statuts de cette dernière.

Cette présentation faite, nous avons pu évoquer les précédentes réunions du Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires, lors desquelles plusieurs alertes ont été émises pour que le C.P.I. de Dosches puisse continuer de fonctionner dans de bonnes conditions opérationnelles.

Elles concernent :

- **le véhicule d'intervention** (qui date de 1986 !) nécessite des réparations confirmées par le dernier contrôle technique. Des devis ont pu être réalisés afin de juger de l'utilité de la remise en état, ou du remplacement du véhicule vieillissant.

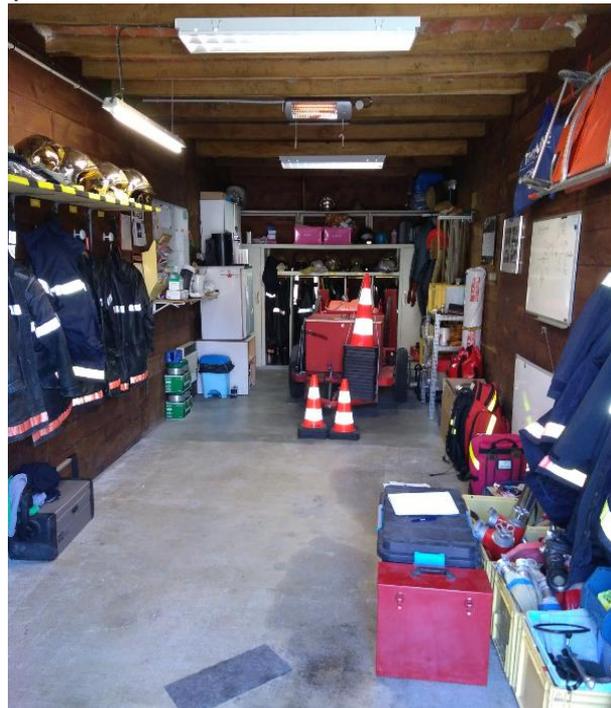
L'option réparation a finalement été retenue par Monsieur le Maire.

- **le bâtiment** : au fur et à mesure des années, l'Amicale des Pompiers a su tirer le meilleur parti du local en effectuant divers aménagements, mais ce dernier ne répond plus aux attentes actuelles et aux normes d'hygiène.

En outre, ce local est exigu :

- le camion stationne au milieu des équipements = manque de place
- Absence de vestiaire, d'eau courante, et de sanitaire.

Nous nous sommes ensuite rendus dans les locaux techniques municipaux qui sont également très peu fonctionnels. Devant ces deux problématiques, il semble opportun d'étudier un projet commun qui engloberait le local technique et le local des pompiers, que ce soit sous la forme de la transformation de l'existant et/ou de la création d'une nouvelle structure. Cette rencontre a permis d'ouvrir le dialogue sur un sujet qu'il devient urgent de prendre en compte. Les membres du Conseil Municipal présents remercient l'Amicale des Pompiers de cet échange. **Celine GODARD**



**Numéros d'Urgence :**  
**112 ou 18**

## OPERATION ECOLOGIE CITOYENNE !

Février 2021 : Une équipe de choc pour le ramassage de déchets le long de la RD8 entre le passage à niveau et la Fromentelle...



FRUCTUEUX !



Bonne **PIOCHE** (aussi) à l'entrée des différents chemins communaux (Mars 2021)

## Fleurissement et embellissement du Village (Aout 2021)



**Afin de préserver l'esthétique globale du village, nous vous remercions d'entretenir/nettoyer régulièrement vos entrées, allées, haies et trottoirs devant chez vous.**



**Entretien des Cimetières de  
Dosches-Rosson  
(Octobre 2021)**



**MILLE MERCI AUX  
VOLONTAIRES**

## REUNION PUBLIQUE DU 9 JUILLET 2021

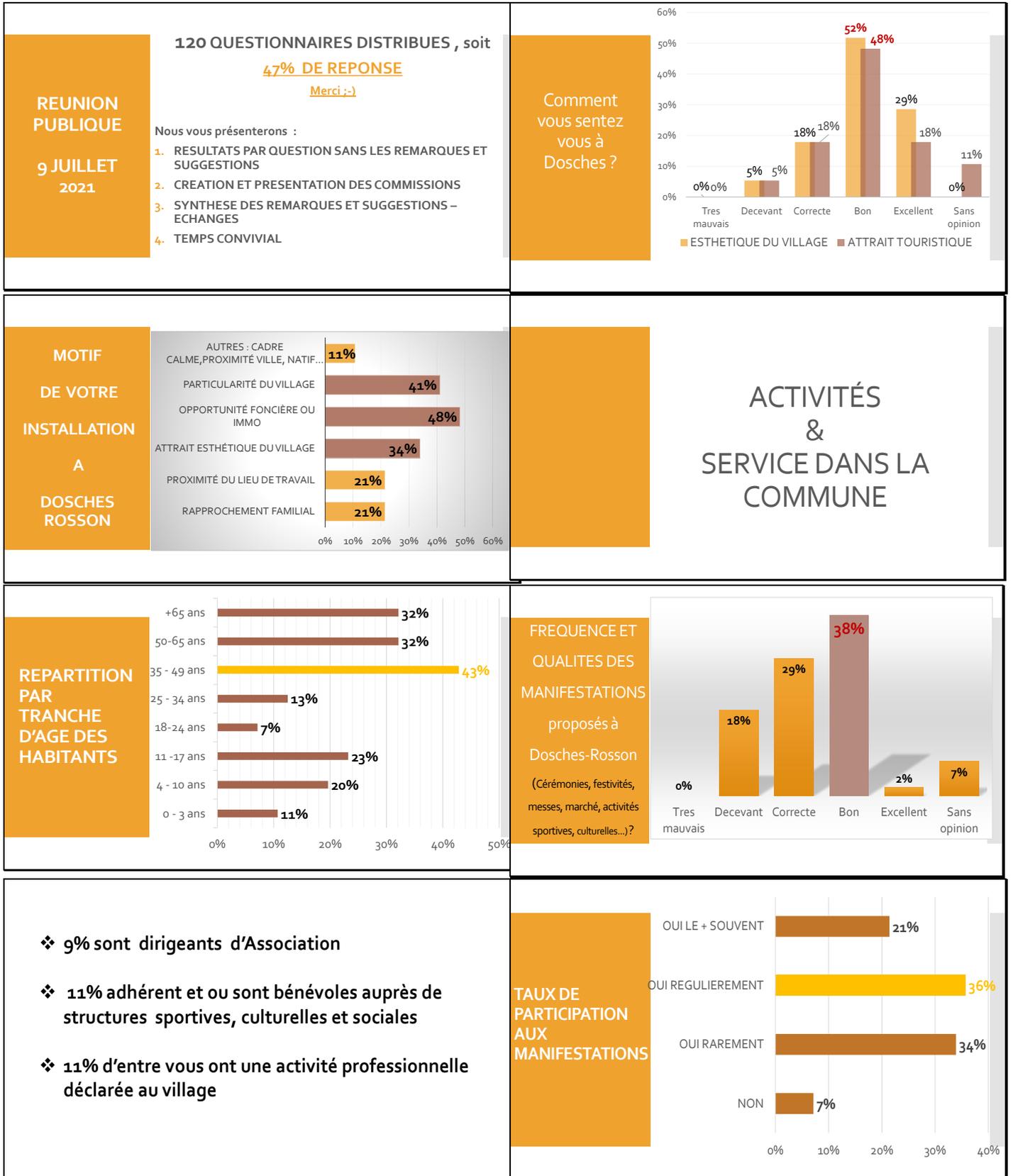


Dans l'objectif de connaître les attentes et les remarques des habitants de la commune de Dosches-Rosson, le Conseil Municipal a réalisé une enquête début 2021 et a ainsi pu récolter une cinquantaine de questionnaires.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre mobilisation et pour le temps que vous y avez consacré, puisque les informations récoltées nous ont permis de vous entendre et de réfléchir à différentes pistes de travail.

A partir des 47% de taux de réponse, une réunion publique s'est donc tenue le 9 Juillet dernier afin de vous présenter une synthèse de cette enquête, le recueil de vos attentes, ainsi qu'une projection de nos actions.

Voici quelques éléments projetés :



### ✚ Participations aux actions participatives volontaires/corvées :

- ✓ 39% des personnes ayant répondu s'investissent ou souhaite le faire
- ✓ 56% Non
- ✓ 5% Sans réponse

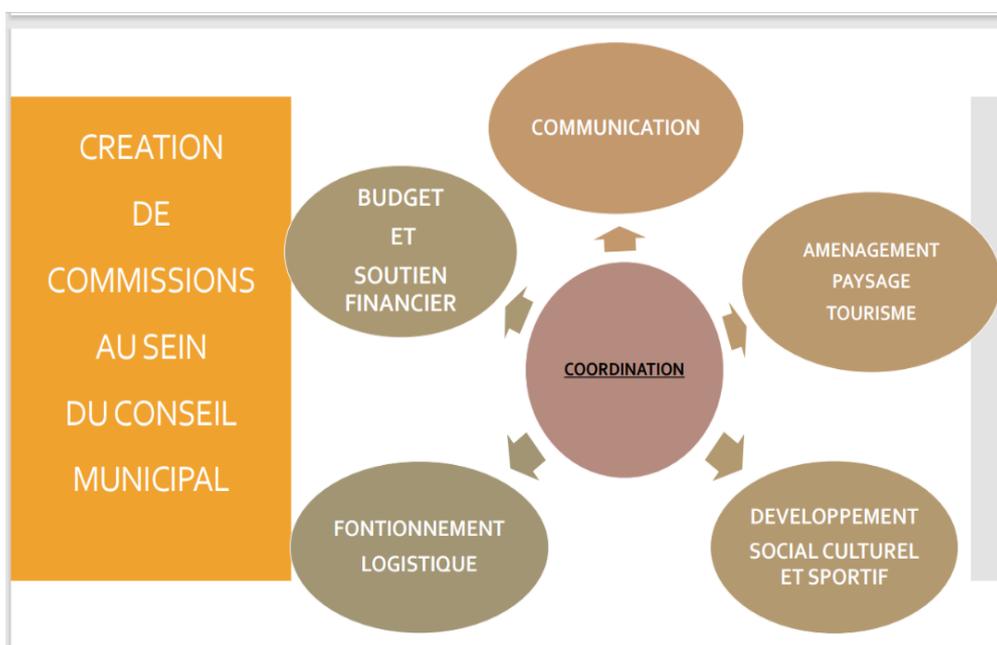
### ✚ Sur la Communication :

Vous estimez que le moyen le plus adapté reste la boîte à lettre (59%), puis Facebook (29%)

78% d'entre vous sont satisfait de la façon de communiquer

Cependant sur la fréquence 86% des personnes ayant répondu souhaiterait que ce soit autant que nécessaire.

C'est à partir de ces résultats qu'il a été décidé de créer 6 commissions au sein du Conseil Municipal :



#### COORDINATION

Jean François  
CHAUME

Lloyd GARRICK

Benoit VACHERET

- ❖ Coordination des Commissions
- ❖ Etudes et commandes des projets par les différentes commissions
- ❖ Faciliter la communication interne et externe

#### AMÉNAGEMENT

PAYSAGE

TOURISME

Rémi DAVID

Benoit VACHERET

François VILLETET

- ❖ Création/restauration d'espace extérieurs
- ❖ Suivi de l'aménagement du site du Moulin
- ❖ Maintenir l'attrait esthétique du village
- ❖ Améliorer l'accès au transport

<p><b>BUDGET ET SOUTIEN FINANCIER</b></p> <p>Vanessa CARETTE-OBRY Lloyd GARRICK</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Etudier la faisabilité budgétaire des projets</li> <li>❖ Budgétiser, et recherche de subventions</li> <li>❖ Etudier les demandes de dons aux associations</li> <li>❖ Validation obligatoire lors des conseils municipaux</li> </ul>	<p><b>DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET SPORTIF</b></p> <p>Rémy DAVID Flavie LE DU Christelle MILLET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier les demandes de dons associatifs,</li> <li>• Création/restauration d'espaces extérieurs sportifs (city, parcours de santé, de randonnées,</li> <li>• Soutien au Moulin</li> <li>• Création d'un comité des fêtes</li> <li>• Mise place d'action de sensibilisation thématiques : respect citoyen, environnement, protection de la diversité, 1er secours, apprendre à cultiver/tailler</li> <li>• Créer des lieux d'échanges : Bibliobus / bibliothèque ; club ados ; espaces jeux de société, moment thématiques (café des habitants)</li> <li>• Organisation d'actions de dynamisation du village : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fêtes des voisins, festival</li> <li>- Pack nouveaux habitant</li> <li>- Concours entre habitants (fleur, photos, sculpture</li> <li>- Animations sportives (randonnées, pétanque, jeux inter communes)</li> <li>- RDV nature et gouter</li> <li>- Bourses d'échanges (graine, plante, vêtements, livre)</li> <li>- Vide maison et dressing</li> </ul> </li> <li>• Création d'un conseil municipal jeunes</li> <li>• Proposition d'entraides et Soutien (PA, jeunes, voisins) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Scolaire, visites, courses, informatique, démarches administratives, services (travaux, garde enfants et animaux), matériaux, chantiers solidaires</li> </ul> </li> <li>• Valoriser les talents</li> </ul>
<p><b>COMMUNICATION</b></p> <p>Vanessa CARETTE-OBRY Céline GODARD Benoit VACHERET</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer la communication interne: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de commission → Fait</li> <li>• Concertation collective et bienveillante des actions menées → En cours</li> </ul> </li> <li>2. Renforcer la communication externe sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du support du Petit journal : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Fréquence,</li> <li>➢ Valorisation de la vie du village</li> <li>➢ Ajout des comptes rendus des CM</li> </ul> </li> <li>• Facebook / Panneau Pocket</li> <li>• Site internet de la commune</li> <li>• Maintien des supports papiers</li> <li>• Réunion publique</li> </ul> </li> </ol>	<p><b>FONCTIONNEMENT ET LOGISTIQUE</b></p> <p>Franck AGRAPART Lloyd GARRICK</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de ralentisseurs et trottoir rue de la fontaine des champs</li> <li>• Réfection de l'enrobé rue du Puits à Rosson</li> <li>• Etudier le tout à l'égout</li> <li>• Entretien des caniveaux (rue des Buchettes)</li> <li>• Amélioration du réseau internet</li> <li>• Entretien régulier des cours d'eaux</li> <li>• Création d'un point de recyclage/compostage/ ramassage des déchets verts</li> <li>• Améliorer la propreté du village et cimetière ( autre que devant la mairie)</li> <li>• Améliorer l'accès au transport</li> </ul>

Cette réunion s'est clôturée par un temps convivial, lors duquel chacun a pu apprécier de se retrouver dans le contexte compliqué que nous connaissons.

## PANNEAU POCKET

Dans la continuité de la réunion publique, l'installation de l'application Panneau Pocket vous a été proposée.

Ceci, parce que Facebook utilise les données et photos à des fins personnelles, et dans un souci de protection des données nous avons voulu sécuriser les échanges de la Mairie aux habitants.

Facebook peut continuer à fonctionner pour vos interactions entre habitants.

Voici à nouveau le mode d'emploi :

📱 Depuis un téléphone portable ou une tablette :



Lien de téléchargement direct vers Google Play

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**EN 4 CLICS**

- 1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite, grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir". Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

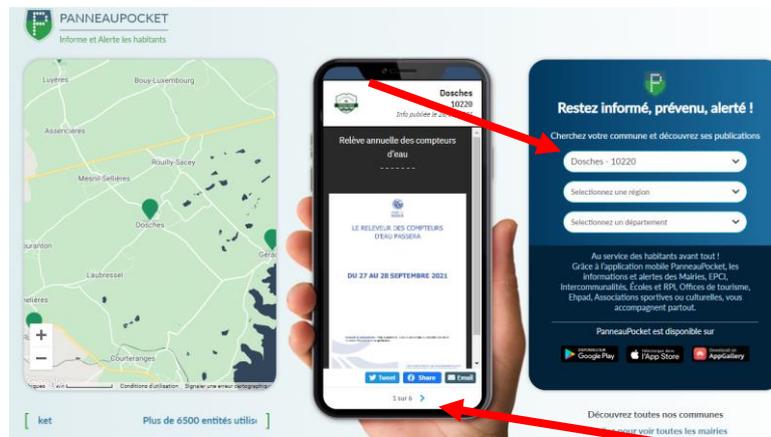
Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté





Lien de téléchargement direct vers App Store

Depuis un ordinateur : Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://app.panneaupocket.com/>  
Tapez "Dosches" dans la barre de recherche de commune à droite de l'écran.



Consultez les différents panneaux d'information au centre de l'écran en utilisant les flèches bleues.

## UN 14 JUILLET EN TOUTE CONVIVIALITE

La météo capricieuse n'a pas permis d'organiser les festivités comme annoncées ! Toutefois, Monsieur le Maire et l'Équipe Municipale, avaient organisé une cérémonie pour :

- Honorer les Sapeurs-Pompiers Volontaires de leurs grades respectifs (cf article p.2)
- Accueillir les nouveaux habitants de la commune
- Remercier les habitants bénévoles pour la tenue du bureau de vote lors des élections départementales et régionales de juin dernier



Un pot de convivialité a été offert et partagé pour trinquer à cette fête nationale.

Ensuite, certains habitants ont partagé le pique-nique initialement prévu sur les tables et bancs mis à disposition.

L'ambiance musicale et la buvette ont été assurées grâce à nos voisins Maximilien et Christelle MEISSMER de Rosson, que nous remercions. L'après-midi s'est poursuivie autour

de jeux collectifs pour petits et grands : balle aux prisonniers, jeux de société, belote....

## RESIDENCE ARCHITECTES & PAYSAGISTES DE JUILLET ET SEPTEMBRE : QUEL PROJET POUR NOTRE VILLAGE ?

En juillet et septembre, une équipe d'architectes et de paysagistes s'est installée au sein de notre village.

L'objectif ? Imaginer ensemble, l'avenir du site patrimonial et paysager du Village et du Moulin de Dosches.

En effet, suite à l'acquisition de la parcelle par la communauté de commune, différents échanges ont été organisés.

A ce titre, des moments conviviaux et des tables rondes thématiques de juillet se sont tenues afin que les habitants et les partenaires (Moulin de Dosches, PNRFO, CDC, les Amis du parc exposent leurs avis et visions du futur aménagement.



En septembre, cette même équipe a invité les volontaires à une exposition et une restitution. Différents scénarii, à partir des échanges de l'été ont été matérialisés.

Au niveau du Conseil Municipal, nous avons choisi de nous investir, car l'acquisition de cette parcelle par la Communauté de Communes nous concerne. Nous souhaitons être partenaire de leur décision, car nous ne serons pas décisionnaires.

Le projet de cet aménagement vise majoritairement à sécuriser notre village et ses habitants lors des grosses manifestations, en créant un bâtiment d'accueil et un parking sur la parcelle. Aussi, pour préserver le lien avec le Moulin et en même temps la quiétude des habitants du village. Une restitution des travaux est prévue le 8 novembre 2021.

## COURSE DU CŒUR

Ce défi sportif organisé par l'association Trans-forme met en avant le don d'organes.



Plus de 250 coureurs (salariés de grandes entreprises, personnels des hôpitaux...) prendront le départ de cette course aux côtés de 10 coureurs greffés d'un organe, pour 4 jours de Paris jusqu'en Savoie, soit plus de 750 kms.

À 23 h, ce jeudi 14 octobre les sportifs sont repartis depuis Dosches en direction de La Villeneuve-au-Chêne.

Certains membres du Conseil Municipal ont été présents pour les accueillir et leur offrir une collation.



## CONNAISSEZ-VOUS LE SOUVENIR FRANÇAIS ?



Créé en 1887, le Souvenir Français a 3 missions principales :

- **Conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par leurs actions**
- **Veiller à la conservation et à l'entretien des tombes des " Morts pour la France " et des monuments élevés à leur gloire en France ou à l'étranger.**
- **Transmettre l'héritage du Souvenir aux générations successives**

Au niveau local, le comité du Souvenir Français a été créé en 2012. Depuis presque 10 ans, il a participé aux cérémonies de toutes les communes du secteur qu'il couvre (25 communes composant les anciens cantons de Piney et Lusigny ).

Pendant le centenaire de la Grande Guerre, une gerbe a été déposée dans chaque commune par un de nos membres de façon à nous faire connaître. Par ailleurs chaque année, il est proposé à la vente les " flammes de l'espoir " qui sont allumées et déposées sur les tombes des " Morts pour la France " et sur les monuments aux morts le jour du 11 novembre.

Un certain nombre de communes ont déjà sollicité ces bougies : Piney, Montaulin, Dosches, Mesnil Sellières, Rouilly -Sacey, Mesnil Saint Père, Brévonnes. Par ailleurs, un recensement des tombes des " Morts pour la France " dans les cimetières communaux a été entrepris. Ils ont contribué à la rénovation de 3 tombes au cimetière de Dosches, avec l'apposition de nos cocardes.

Un grand chantier de rénovation a débuté à Montaulin, avec l'appui de bénévoles très investis : 2 tombes quasi disparues ont été entièrement réhabilitées. Nous avons fourni les croix ainsi que les cocardes.

Enfin, le comité, aidé par la délégation Générale et le siège national a participé également au financement d'un voyage mémoriel dans la Somme au bénéfice des élèves de 3ème du collège de Lusigny Sur Barse en 2016.

À 2 reprises, un voyage à Verdun organisé par le collège des Roises de Piney a bénéficié d'aides également ainsi qu'un spectacle en 2014 qui a eu lieu au théâtre de la Madeleine à Troyes.

Après un passage à vide de 2017 à 2019 et les ennuis de santés des bénévoles de leur bureau , notre comité essaie de se remettre en route pour poursuivre la tâche mémorielle qui nous incombe. La mémoire de celles et ceux qui sont tombés au champ d'honneur doit être préservée.

Toutefois ces actions ont été menées avec un budget très limité (moins de 1000 € par an ) .



Il ne dispose d'aucun trésor de guerre car il leur est formellement interdit d'ouvrir un livret ou tout compte rémunérateur.

Ainsi une bonne partie de nos recettes repose sur la quête de la Toussaint faite à l'entrée des cimetières et sur les adhésions de nos membres (une trentaine en 2016).

C'est pourquoi cette association rappelle que vous pouvez solliciter votre soutien, soit par un don, soit par une adhésion.

Pour info, une cotisation simple s'élève à 10 € (Certificat fiscal possible) . Si vous choisissez de vous abonner à la Revue (4 numéros par an) il faut ajouter 5 €

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter :

Eric Bonvalot  
Président du comité du Souvenir  
Français des Grands Lacs  
Conseiller municipal de Piney  
27 route de Brévonnes  
10 220 Piney  
Tél : 06.23.04.18.80  
Email : [bonvalot.eric@neuf.fr](mailto:bonvalot.eric@neuf.fr)



Jean-François CHAUME et l'Equipe Municipale invitent toute la population à la Cérémonie du 11 novembre 2021 à 11h

A l'issue de cette cérémonie un pot sera offert à la salle des fêtes !

## A LA RENCONTRE DES ECURIES DE LA FORET D'ORIENT

**Vous avez dû constater, comme moi, que depuis l'été 2018, la ferme appartenant à Franck et Beatrice JEANNE avait subi de nombreuses transformations ?**

Dans le but de faire connaissance des nouveaux voisins, je suis allée à leurs rencontres ....

Tout est parti d'un projet familial de passionnés. En effet, Marine, 24 ans, qui pratique l'équitation depuis son adolescence, a toujours été accompagnée par ses parents Éric et Laurence dans cette activité. Durant des années, et après avoir côtoyé de nombreuses écuries de propriétaires, ils ont constaté que les offres de services n'étaient pas toujours optimales et adaptées.

Fort de cette expérience, et d'une rencontre avec la famille Jeanne, ils ont donc décidé d'ouvrir en novembre 2020 leurs propres écuries de propriétaires sur notre village !

Ici, aucune activité de loisirs comme des balades équestres ou cours particuliers n'est proposés : Tout a été pensé pour proposer une véritable offre de services personnalisés afin que le cheval et ses propriétaires soient aux petits soins !

A ce titre, et durant le confinement, ils ont réalisé des travaux de grande ampleur pour mener à bien leur idée. Ils ont eu la possibilité d'être subventionnés partiellement par l'Union Européenne, dans le cadre de la redynamisation du monde rural.

Au cours de ma visite, je découvre d'abord les écuries.

Leurs agencements sont pensés pour permettre des déplacements aisés et logiques dans le site équestre. Chaque cheval dispose de son box individuel, et d'une prise en charge des soins quotidiens et médicaux avec des professionnels choisis par les propriétaires eux même.



En extérieur, la structure dispose de nombreux équipements : un rond d'havrincourt, une carrière (pour les sauts d'obstacles), d'un manège couvert et éclairé (pour les temps pluvieux, caniculaire ou nocturne) pour 4 à 6 chevaux en même temps.



Notons que tout est aux normes internationales : Peut-être verrons-nous un jour un concours régional ou national au sein de notre village ?

Enfin, et c'est ce qui fait sa particularité dans le département (voir même au-delà !), c'est qu'il dispose d'un parc de 20 paddocks individuels équipés d'abreuvoirs à niveau constant !

Dans ce cadre particulier, les cavaliers sont comme chez eux : un club house leur est dédié pour prendre un café ou admirer la vue incroyable de l'église ou du Moulin.

Marine et sa famille s'occupent du bien-être de ses pensionnaires dans toute sa globalité.

D'autres idées émergent déjà pour améliorer encore leurs prestations, comme un paddock de convalescence, plus petit, et plus près des écuries.

Avec une capacité d'accueil de vingt chevaux, aujourd'hui ils accueillent déjà 16 chevaux.

Je remercie sincèrement chacun d'eux pour m'avoir consacré ce moment de découverte et d'avoir partagé avec moi leur passion pour cette activité !

Ils m'ont d'ailleurs confié, que si des habitants souhaitaient découvrir les lieux, qu'ils pouvaient les contacter via Messenger sur leur page Facebook : **Ecuries de la Forêt d'Orient**



## CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021

Convocation du 21 septembre 2021

Présents : M. Franck AGRAPART, M. Jean-François CHAUME, M. Lloyd GARRICK, Mme Céline GODARD, Mme Flavie LE DU, Mme Christelle MILLET, M. Benoît VACHERET, M. François VILLETET.

Absents excusés : Mme Vanessa CARETTE, M. Rémy DAVID.

Secrétaire de séance : Mme Christelle MILLET.

Le conseil municipal :

- Approuve le compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2021.
- Prend connaissance des décisions du Maire prises sur délégation du conseil depuis la dernière réunion. Concernant l'aménagement de l'aire de jeux, Monsieur le Maire précise qu'au cours de son conseil communautaire du 21 septembre 2021, la CCFLTC a accepté de nous accorder un fonds de concours de 3 541 € (50 % du HT).
- Désigne M. Lloyd GARRICK pour représenter la commune aux assemblées générales et spéciales de la SPL X-DEMAT.
- Approuve le rapport de gestion 2020 du Conseil d'administration de la SPL XDEMAT
- Désigne Messieurs RENAUDET Alain, JEANNE Robert, PARIS Thierry et Madame Françoise MILLON pour siéger au bureau de l'Association Foncière de Dosches.
- Désigne M. Lloyd GARRICK référent territorial « ambroisie ».
- N'a pas souhaité limiter l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions neuves à usage d'habitation. Ainsi, à partir de 2022, les logements neufs seront exonérés de la taxe foncière sur le bâti les 2 premières années.
- Décide d'attribuer une subvention à la Lyre d'Orient pour l'année 2021 d'un montant de 50 €.
- Soutient la motion de la Fédération nationale des Communes Forestières qui exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF et la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 ; demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises et demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.
- Décide de ne pas renouveler le contrat de JVS Mairistem qui arrivera à échéance fin 2022 et charge Monsieur le Maire de solliciter auprès d'A.GE.DI une nouvelle proposition financière pour une installation à compter d'octobre 2022.
- Prend connaissance de la proposition financière de CARRE 3, agence d'architecture, pour l'agrandissement du local technique dont le montant s'élève à 12 633.70 €, soit 15 160.44 € TTC. Madame Céline GODARD rappelle qu'il faut intégrer l'agrandissement du local pompier dans le projet et demande que d'autres devis soient soumis au conseil municipal. Il est également demandé qu'un groupe de travail soit constitué.
- Décide de proposer à la location la parcelle cadastrée ZL 20 pour une surface de 2ha25a dans les conditions suivantes :
  1. Priorité aux habitants de la commune
  2. Attribution au plus offrant quinquaux fermage par hectare et par an)
  3. Bail d'une durée de trois ans, révision annuelle du loyer selon l'indice de fermage
  4. Dépôt des candidatures sous pli cacheté à la Mairie de Dosches au plus tard le mardi 9 novembre 2021 à 18 heures.

- Décide à l'unanimité de ses membres de procéder aux opérations modificatives comptables suivantes au niveau section de fonctionnement :

R7022 (Coupe de bois) + 7 121 €  
R 7031 I (Concession dans les cimetières) + 200 €

D60633 (Fournitures de voirie) + 1 000 €  
D61551 (Matériel roulant) + 5 821 €  
D6281 (Concours divers) + 500 €

- Décide de ne pas organiser de repas des aînés cette année et opte comme l'année dernière pour la distribution d'un colis, sur inscription. Le conseil municipal reconduit également le Noël des enfants à l'identique de l'année dernière. Il est proposé de prévoir des dates différentes pour le colis des aînés et le Noël des enfants. Ces dates seront fixées à la prochaine réunion. La cérémonie du 11 novembre est fixée à 11 heures et devrait pouvoir être publique. Si cela est possible, un vin d'honneur pourrait également être prévu.

### **Informations communications diverses :**

Mme Flavie LE DU signale quand pourrait être tiré le feu d'artifices annulé le 14 juillet. Il est proposé de le tirer le soir du Noël des enfants.

Mme Christelle MILLET présente ses idées pour décorer le village à Noël avec les enfants. M. Benoît VACHERET propose éventuellement aux villageois de faire une décoration de Noël devant leur maison.

Monsieur Benoît VACHERET propose d'envisager dans le futur des ateliers intergénérationnels pour effectuer des activités manuelles. Dans l'immédiat, compte tenu du taux d'incidence élevé du COVID, il n'est pas envisageable de programmer des ateliers avec les enfants.

Mme Christelle MILLET présente son projet pour restaurer la rose des vents et recueille un avis favorable du conseil municipal.

Mme Céline GODARD signale que la haie en haut de la rue des Bûchettes empiète beaucoup sur la voirie. Il est proposé de rappeler dans le prochain petit journal que toutes les haies débordant sur le domaine public doivent être entretenues par leur propriétaire.

Mme Flavie LE DU a été interpellée sur l'absence de trottoirs rue des Bûchettes. M. Franck AGRAPART précise que l'aménagement de trottoirs pose le problème de la gestion des eaux pluviales.

Mme Christelle MILLET demande si les conclusions de la mission d'architecte pour le projet de parking du Moulin se feront en présentiel et ouvertes à tous.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des rigoles vont être aménagées dans les chemins. Il est prévu de voir avec la DDT pour les buser. Concernant le projet de verger communal dans le cadre de la Trame Bleue et Verte du PNRFO, ce dernier doit prochainement nous transmettre le devis du projet pour que conseil municipal le valide. Enfin, le toboggan de l'aire de jeux est parti à la réparation.

M. Franck AGRAPART rend compte de la réunion du SDDEA sur le schéma directeur du réseau d'eau potable de Brienne et Champagne humide. Ce schéma directeur permet d'obtenir des subventions de l'Agence de l'Eau.

Prochaine réunion le mardi 23 novembre 2021 à 20 heures.



## INFOS DIVERSES MAIRIE



### MODIFICATION DU TAUX DE LA TAXE FONCIERE

Suite à réforme de la fiscalité locale, la taxe d'habitation sur les résidences principales est vouée à disparaître pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023

A compter de 2021, cette recette ne sera plus perçue par les collectivités territoriales. En compensation, les communes, percevront le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçus en 2020, par le département sur leur territoire. Ainsi pour notre commune, le taux de la taxe foncière sur le bâti est passée de 15.95% à 35.37% car il a intégré le taux départemental sur le foncier bâti qui était de 19.42% en 2020.

Cette augmentation de taux n'est pas liée à une volonté de la commune d'augmenter son taux communal. Elle sera sans effet financier sur votre feuille d'imposition, car vous ne paierez plus de taxe foncière auprès du Département.

### PROPOSITION DE LOCATION DE PARCELLE

Suite au dernier conseil municipal, il est décidé de proposer à la location la parcelle cadastrée ZL 20 pour une surface de 2ha25a (le long de la D8D), dans les conditions suivantes :

1. Priorité aux habitants de la commune
2. Attribution au plus offrant (quintaux fermage par hectare et par an)
3. Bail d'une durée de trois ans, révision annuelle du loyer selon l'indice de fermage
4. Parcelle devant rester obligatoirement en herbe

**→ Dépôt des candidatures sous pli cacheté à la Mairie de Dosches au plus tard le mardi 9 novembre 2021 à 18 heures.**

Renseignement possible auprès de Mr le Maire



**Qui est recensé ?** Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

**Pourquoi être recensé ?** Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) et l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

**Quelle est la procédure ?** Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire.

**Les pièces à fournir :** une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), le livret de famille.

**Et après ?**

- 6 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr) afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.
- Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.
- A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Plus d'informations sur :

- <http://www.majdc.fr>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>
- <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

#### Pourquoi créer son compte sur majdc.fr ?

**En temps normal :**

- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour changer la date et le lieu de sa JDC ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver son attestation de participation.

**Et pendant ce second confinement :**

- ✓ Pour accomplir sa JDC en ligne.



## S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Vous pouvez vous inscrire PAR :

- **Internet** sur le site de l'administration française [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- **Correspondance** en adressant [le formulaire \(cerfa n° 12669\\*02\)](#) à la Mairie.
- **En se rendant à la mairie de domicile**

### **PIECES A FOURNIR :**

- [le formulaire d'inscription \(cerfa n° 12669\\*02\)](#) dûment renseigné en lettres majuscules, de façon lisible
- une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans (carte nationale d'identité ( photocopie recto-verso ) ou passeport ( photocopie de la double page où figure la photo )
- un justificatif de domicile établi à vos noms et prénoms datant de moins de 3 mois ( facture de consommation d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire, ... )

Pour vérifier votre inscription :

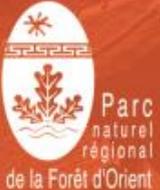
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Lorsque qu'il y a des élections, vous devez impérativement vous inscrire **au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent ce scrutin.**

### **Prochaines élections :**

- **Election présidentielle : 10 et 24 avril 2022**
- **Elections législatives : 18 et 19 juin 2022**





# CONSEIL EN ARCHITECTURE GRATUIT

**UN CONSEILLER EN  
Architecture  
et Paysage  
DU PARC**

se tient à votre disposition  
**GRATUITEMENT** sur RDV  
pour tous vos PROJETS  
de **CONSTRUCTION**  
et/ou **RÉNOVATION**

**PARTICULIERS /  
PROFESSIONNELS**

**Le conseiller en Architecture et Paysage du  
Parc vous renseignera selon votre projet sur :**

- L'implantation de votre future construction dans son environnement
- L'intégration de votre projet au sein du paysage du Parc
- La meilleure adéquation entre votre projet, vos besoins et votre budget
- La bonne distribution de vos espaces de vie
- L'aménagement de vos espaces extérieurs
- Les essences végétales locales du Parc
- Les différentes démarches administratives à effectuer
- Les solutions afin d'avoir un logement confortable et économe en énergie
- Les modes constructifs et les matériaux adaptés au site

**CONTACT**  
architecture@pnrfo.org  
03 25 43 81 98  
www.pnr-foret-orient.com



**Pour préparer au mieux  
votre rendez-vous :**

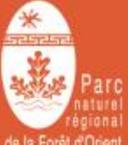
Munissez-vous d'un maximum de documents concernant votre projet comme le plan cadastral, des photos (aérienne et du site), le règlement d'urbanisme de votre commune, des plans du site, et tout autres éléments permettant d'enrichir le projet.

Un rendez-vous dure en moyenne  
45 minutes.

**“ CRÉONS ENSEMBLE  
LE PATRIMOINE  
DE DEMAIN ”**

**Téléchargez  
le Guide Architectural et Paysager  
sur [www.pnr-foret-orient.com](http://www.pnr-foret-orient.com)  
accessible depuis la page d'accueil**

**CONTACT**  
architecture@pnrfo.org  
03 25 43 81 98  
Maison du Parc - 10220 PINEY



## ETAT CIVIL 2021

### ★ Naissance

Charline BAUDOUX – 8 juin 2021  
 Apolline MORCRETTE – 22 juillet 2021  
 Jade CHAZARIN – 22 août 2021

### ★ Décès

Jean MILLON – 8 juin 2021

### ★ Transcription de décès

Pierre CHAUME – 23 mai 2021

### ★ Baptême civil

Joséphine CARETTE OBRY – le 30 juillet 2021

## A vos agendas !

### Voici les projets à venir dans le village :

- ❖ Tartes Flambées à emporter à compter du jeudi 28/10
- ❖ Cérémonie du 11 novembre à 11h – Ouvert à tous
- ❖ Amélioration de l'aire de jeux : installation d'appareils de fitness (retard du fournisseurs), de jeux pour les plus petits, réfection des tables et bancs
- ❖ Noël du Moulin de Dosches le :
  - ➔ Samedi Novembre de 16h à 20h, avec feu d'artifice à 18h30,
  - ➔ Dimanche 28 novembre 2021 de 10h à 19h, avec lâché de lanterne à 18h30,
 Entrée 3€ POUR TOUS (gratuit pour les – de 4 ans)
- ❖ Marché de Noël de Dosches le 18 décembre 2021
- ❖ Noël des enfants et des aînés
- ❖ Création d'un verger : plantation d'arbres fruitiers
- ❖ Installation d'un banc derrière l'Eglise pour apprécier le cône visuel sur la Forêt d'orient

Nous restons également à votre écoute et disposition si vous souhaitez vous investir et mettre en place des initiatives pour petits ou grands